

OSTEOPATHIE

KINESITHERAPEUTE ET OSTEOPATHE

Le SNKG vous ouvre ses portes

La Position du SNKG n'a pas changé vis à vis de l'Ostéopathie et ce d'autant plus après la parution de textes calamiteux censés la régir. Seuls ceux qui souhaitaient vassaliser d'un coup deux professions tirent leurs marrons du feu. Quant aux patients clients, ils jouissent à présent de la plus grande désinformation.

Nous ne partageons pas la façon cavalière de grands syndicats de s'arroger une discipline qu'ils vilipendaient il y a peu. Si l'on peut trouver une certaine consanguinité entre les deux professions, c'est une raison de plus pour ne pas créer d'enfants anormaux.

Le SNKG avait prôné on s'en souvient, un tronc commun pour les deux exercices , puis option à partir du master, tout en conservant des passerelles.

Nous sommes attentifs aux arguments des confrères qui ont choisi la voie de l'exercice exclusif d'entrée, l'UFOF, le SFDO, le Registre, la CNO, le SNOF etc. pour préserver le concept ostéopathique, mais nous restons hostiles aux diktats pour de nombreuses raisons.

Il faut reconnaître qu'introduire des techniques ostéopathiques au cours de séances en série de kinésithérapie prescrite est à coup sur de la thérapie manuelle et non de l'ostéopathie. Arguer d'un titre reconnu par la loi pour une telle pratique c'est se parer des plumes du paon, se leurrer sur soi même et leurrer le patient.

S'il est tout à fait naturel que l'étudiant mette en pratique ce qu'il a appris au fur et à mesure de sa formation, il est souhaitable qu'à l'issue de celle-ci, il oriente son choix au risque d'être progressivement inefficace dans les deux disciplines.

Il n'est pas dans le rôle d'un syndicat de décréter ce temps de passage qui découle de situations extrêmement différentes, pas plus d'ailleurs qu'il ne viendrait à l'esprit de quiconque de demander à un chirurgien de renoncer à son diplôme de médecin.

En conclusion

Le SNKG souhaite fédérer sur ce constat tous les kinésithérapeutes et ostéopathes diplômés ou en cours d'études qui s'inscrivent dans cette vision.

Les problèmes rencontrés sont déjà nombreux :

Statut social , Urssaf et RSI, Retraite,cumul emploi retraite, Ordre, assurances, défense professionnelle , AGA etc.....

Mutualisons nos efforts

Le SNKG A VOTRE SERVICE DEPUIS 1974